



Assemblée générale 2023 d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine - crédit : Lylcia WALTER

ENERCOOP NOUVELLE-AQUITAINE

10 ANS EN 2024

Dossier de presse - mardi 9 avril 2024



enercoop
L'énergie
militante
Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

1 **L'ÉDITO
DE LA PRÉSIDENTE**
P.3

2 **LE RÉSEAU
ENERCOOP**
P.4

3 **ENERCOOP
NOUVELLE-AQUITAINE**
P.5 ET 6

4 **UNE COOPÉRATIVE
PRODUCTRICE D'ÉLECTRICITÉ,
AU SERVICE DES TERRITOIRES
ET DE SES HABITANT.ES**
P.7 À 10

5 **UNE COOPÉRATIVE QUI
DONNE LE POUVOIR D'AGIR
AUX CITOYEN.NES**
P.11 ET 12

6 **NOS
PARTENAIRES**
P.13

Contact presse :

Sandrine Larrouy-Castera - 07 57 18 77 02
sandrine.larrouy-castera@enercoop.org

10
ANS

enercoop
L'énergie
militante
Nouvelle-Aquitaine





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

10 ans qu'Enercoop Nouvelle-Aquitaine trace la route dans notre région !

Que de chemins parcourus depuis sa création en avril 2014... je ne saurais pas en raconter tous les détours, car j'ai rejoint la coopérative à mi-chemin, en 2018 mais ces 5 dernières années ont été riches et les échos des 5 premières le sont tout autant.

Pour les engagé.es de la 1ère heure, dès l'association de préfiguration, le défi était immense. Ils et elles l'ont relevé avec talent et pugnacité pour faire naître cette SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, véhicule statutaire qui a pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale ».

Belle ambition pour un fournisseur et producteur d'énergie ! C'est avec ce bolide que **nous arpentons villes et campagnes en propageant une économie sociale et solidaire qui infuse au plus près des habitantes et habitants, et des collectivités, pour s'approprier les sujets de l'énergie, encourager la démocratie, l'emploi local, la transparence et la coopération entre toutes les parties prenantes.**

Enercoop Nouvelle Aquitaine, c'est avant tout une aventure d'hommes et de femmes militant.es pour une énergie renouvelable citoyenne, produite et fournie en circuit court, au plus près de chez nous.

Dès 2014, des citoyens et citoyennes répondaient au premier appel de fonds et ouvraient la route. Aujourd'hui nous sommes plus de 3000 sociétaires, chaque mois plus nombreux et nombreuses à nous embarquer à bord de ce projet piloté par une équipe salariée remarquable. Chacun et chacune avec son expertise et son engagement pour soutenir les innovations qui ont fait grandir notre coopérative. Et bien sûr les administrateurs et administratrices, que j'ai l'immense plaisir de présider, des sociétaires et salarié.es un peu plus engagé.es qui nourrissent la coop de leur réflexion et la font grandir par leur regard bienveillant et constructif.

Cette aventure inspirante est une formidable action collective dont nous pouvons tous et toutes être fier.es et ouverte à tous ceux et celles souhaitant oeuvrer avec nous à une transition énergétique et citoyenne, au plus près des besoins des territoires et de ses habitants et habitantes.

Je conclus ce billet avec les mots de Claude Alphanéry qui vient de nous quitter du haut de ses 101 ans : « **Agissons comme si nous ne pouvions pas échouer** » pour vous partager ma conviction qu'Enercoop nous fédère, toujours plus nombreux et nombreuses, autour d'objectifs communs pour aller plus loin ensemble. Rendez-vous dans 10 ans !

Présidente du conseil d'administration
Karine OUDOT

LE RÉSEAU ENERCOOP

Enercoop est un réseau de 11 coopératives qui agissent et militent pour une transition énergétique locale, citoyenne et solidaire grâce à la production et la fourniture d'une énergie renouvelable et à des services visant la sobriété et l'efficacité énergétique.

Depuis 18 ans, Enercoop fournit à ses client.es une électricité 100% renouvelable, produite par plus de 450 sites français de production en contrat direct, dont la moitié appartient à des collectifs citoyens et/ou à des collectivités. Son approvisionnement vaut à l'électricité d'Enercoop pour les particuliers d'être qualifiée de « choix très engagé » par le label VertVolt de l'ADEME.

Depuis 2022, au delà de cette activité de fourniture, Enercoop fait de la production d'électricité renouvelable un axe prioritaire de sa stratégie. Face aux fluctuations des prix de sur le marché de l'électricité, développer ses propres moyens de production d'énergie renouvelable est la meilleure stratégie pour permettre à Enercoop d'évoluer vers un modèle économique plus résilient, fondé davantage sur des coûts de production réels plutôt que sur des prix de marché.

Désormais, Enercoop s'oriente donc vers un modèle dans lequel son réseau de coopératives développe, exploite et détient ses propres installations d'électricité renouvelable.

Cette approche décentralisée de la production associant des acteurs locaux (associations, collectivités, centrales citoyennes et propriétaires fonciers privés) est inhérente au projet d'Enercoop, porteur d'une vision de la transition énergétique fondée sur l'engagement citoyen et local.

Au 1er janvier 2024

NOS CHIFFRES CLÉS

99 100
Compteurs Clients

64 200
sociétaires

85 900
Compteurs particuliers

277
salariés

10 700
Compteurs professionnels

2 540
Compteurs collectivités

CARTE DE L'APPROVISIONNEMENT D'ENERCOOP

467
Sites de production

324 MW
Installés

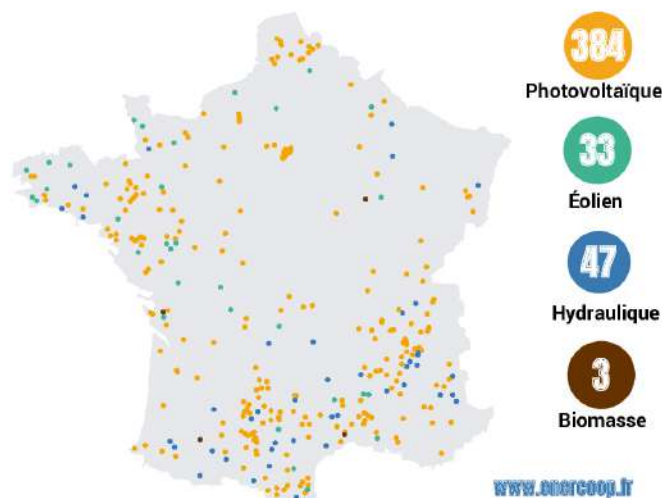
dont **27** sites Enercoop

NOS PROJETS DE PRODUCTION

53 Projets en émergence*

71 Projets en développement
et construction*

* Nous estimons qu'un projet en émergence a 30 % de chances d'aboutir.
Un projet en développement a environ 75 % de chances d'aboutir.
Un projet quitte la phase d'émergence pour le développement lorsque le foncier est sécurisé.





ENERCOOP NOUVELLE-AQUITAINE

Au 31/12/2023

Date de création le 7 avril 2014	3 265 sociétaires	13 salarié.es
31 producteur.rices qui injectent 73.8 GWh d'électricité 100 % renouvelable sur le réseau grâce à 40 sites de production (chiffre au 31/12/2022)		
9513 contrats de fourniture d'électricité (particuliers, professionnels, collectivité) en Nouvelle-Aquitaine.	Karine OUDOT, présidente et DG bénévole	Capital social de 1 321 700 €
Siège social et locaux : 87 quai des Queyries à Bordeaux		

« *Enercoop Nouvelle-Aquitaine est une société coopérative d'intérêt collectif qui rassemble les citoyen.ne.s et acteur.ice.s du territoire néo-aquitain afin de faire grandir ensemble un modèle énergétique 100 % renouvelable, local, coopératif, plus sobre et résilient.*



Notre raison d'être



Enercoop Nouvelle-Aquitaine a 10 ans !



Retour sur les faits marquants 2014/2024

7 avril 2014 Création de la SCIC Enercoop Nouvelle-Aquitaine.

2018 Les écoles de la ville de La Rochelle sont alimentées par Enercoop. En collaboration avec Energie Partagée et Solévent, Enercoop Aquitaine a organisé l'avant-première bordelaise du film « Après-Demain » de Cyril Dion au cinéma Mégarama. Il s'agit de la plus importante avant-première de France, avec plus de 800 spectateurs

2019 Le cap des 2000 sociétaires est franchi ! Enercoop Nouvelle-Aquitaine crée son pôle Energie autour de l'activité de bureau d'études photovoltaïque et de développement de projets de production d'électricité d'origine renouvelable.

2020 Enercoop Aquitaine devient Enercoop Nouvelle-Aquitaine. La ville de Bègles, déjà cliente Enercoop, devient la 1ère collectivité à intégrer le conseil d'administration d'Enercoop Nouvelle-Aquitaine.

2021 Le cap du million d'euros de capital social est dépassé ! Enercoop Nouvelle-Aquitaine crée sa 1ère société de projet, Candate Energie, en partenariat avec la ville de Saint-Paul-lès-Dax et EnRCiT pour le développement d'une centrale solaire au sol de 5MWc sur une ancienne déchetterie de la commune (mise en service prévue en 2025).

2023 La coopérative compte à présent plus de 3000 sociétaires. L'activité du pôle Energie s'accélère avec le lancement de la construction du parc solaire au sol au lieu dit de la Mailleraie à Faurilles, la création d'une société de projet avec l'agglomération de Saintes pour le développement d'une grappe solaire et le dépôt du permis de construire pour la centrale solaire de Candate Energie.

[Lire l'article des 10 ans](#)

UNE COOPÉRATIVE PRODUCTRICE D'UNE ÉLECTRICITÉ 100 % LOCALE ET CITOYENNE, AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE SES HABITANT.ES

La coopérative Enercoop Nouvelle-Aquitaine est un outil au service des collectivités locales et des citoyen.nes. Elle œuvre au quotidien pour une transition énergétique citoyenne en Nouvelle-Aquitaine.

Elle appartient à ses sociétaires (consommateur.rices, producteur.rices, collectivités, partenaires et salarié.es). Sa gestion transparente et démocratique (1 personne = 1 voix) et sa lucrativité limitée garantissent l'intérêt collectif du projet.

Exploiter soi-même ses gisements d'énergie renouvelable, c'est la garantie pour les collectivités et les citoyen.nes de créer de la richesse économique et sociale sur leur territoire.

Enercoop Nouvelle-Aquitaine accompagne les collectivités, les professionnels et les collectifs citoyens avec pour objectifs de :

- **favoriser des projets d'intérêt collectif**
- **enrichir la collectivité, les citoyen.nes et l'économie locale** : les projets d'énergie citoyenne rapportent 2.5 fois plus que ceux détenus par un acteur privé, d'après une étude d'impact menée par Energie Partagée et l'ADEME *.
- **sensibiliser les habitant.es aux énergies renouvelables**, en les mobilisant tout au long du projet et en les intégrant autant que possible au capital des sociétés de projet

L'électricité produite est vendue à Enercoop en PPA (contrat d'achat long terme et décorrélé du marché de l'électricité, au juste prix de production), ou suivant le projet local, revendue en autoconsommation collective. Ce type de projet permet d'aller encore plus loin dans la logique de circuit-court de l'énergie.

Les activités de la coopérative

- **Commercialiser l'offre de fourniture d'électricité d'Enercoop** auprès des particuliers, professionnels et collectivités locales néo-aquitains désireux de soutenir la transition énergétique et citoyennes
- **S'approvisionner auprès de producteurs locaux** pour couvrir la consommation électrique des clients Enercoop par de l'électricité d'origine renouvelable (hydroélectricité, solaire, éolienne, biomasse)
- **(co) développer de nouveaux moyens de production d'électricité** pour accélérer la transition énergétique dans la région Nouvelle-Aquitaine
- **Accompagner, avec son bureau d'études, des projets de production d'électricité portés** par des collectivités locales, des entreprises, des collectifs citoyens ou des particuliers en Nouvelle-Aquitaine
- **Animer la vie démocratique de la coopérative et créer des coopérations territoriales** notamment en sensibilisant, formant et mobilisant les sociétaires et les partenaires locaux aux enjeux de la transition et sobriété énergétique

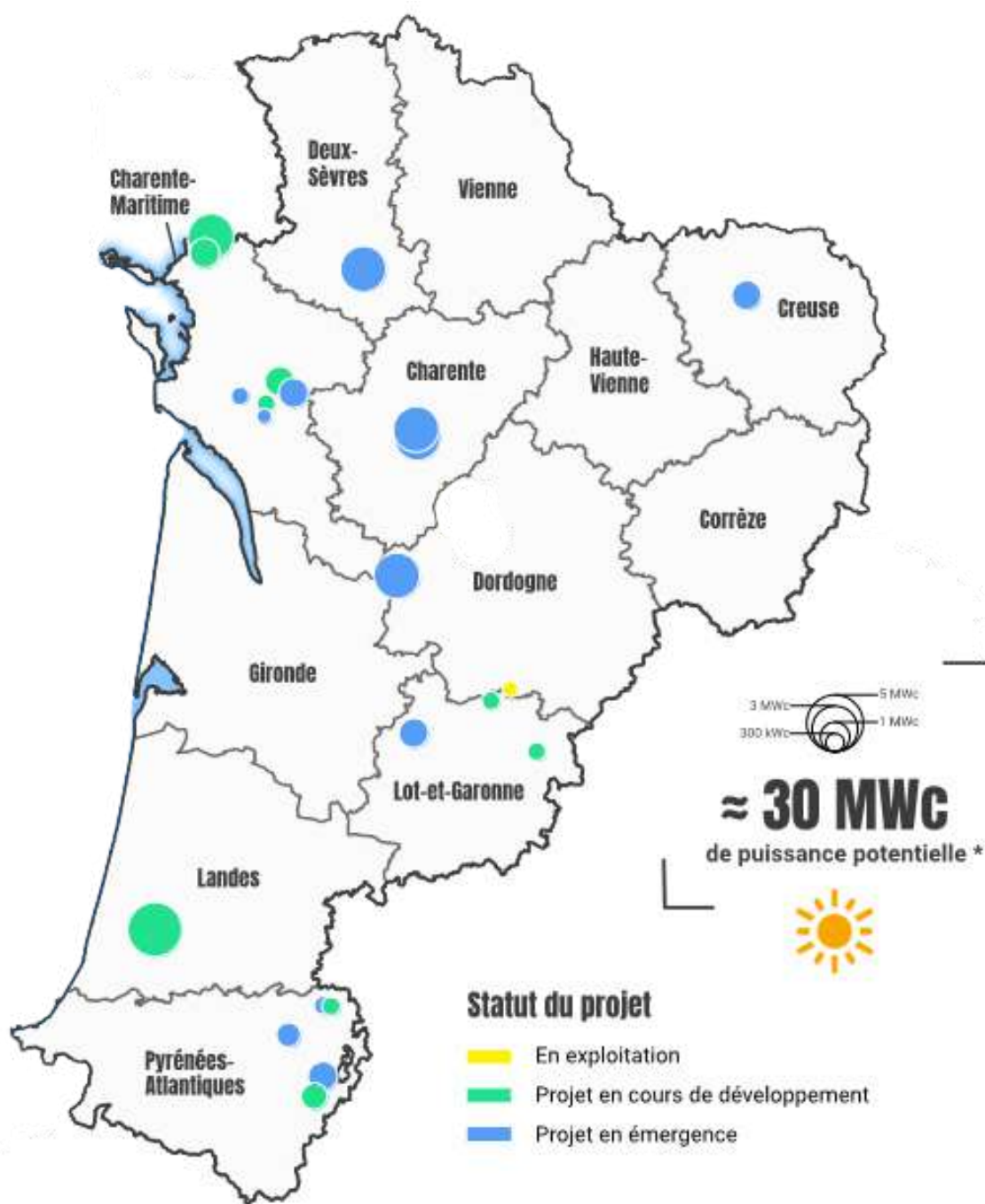
*Etudes 2019 et 2023 disponibles sur www.energie-partagee.org

Enercoop Nouvelle-Aquitaine (co)développe des projets de production d'électricité à haute valeur sociale et environnementale.

Enercoop Nouvelle-Aquitaine (co)développe et exploite des moyens de production d'électricité **décentralisés, à échelle humaine, de préférence sur des terrains dégradés et non-agricoles (friches, anciennes décharges, délaissés) à gouvernance locale et partagée.**

Dans le cadre des centrales photovoltaïques au sol, la coopérative respecte une série d'exigences écologiques inspirées par le Photoscope de la FNE.

La coopérative Enercoop Nouvelle-Aquitaine travaille actuellement sur **30 projets*** (en émergence ou en développement) **pour une puissance installée potentielle de 30 MWc** (chiffre au 04/04/2024)



* Puissance cumulée des projets en émergence ou en développement à date du 04/04/2024.

*Ce nombre de projets correspond aux projets en émergence ou en développement. On estime que seuls 1/5 verront effectivement le jour.

Focus sur quelques projets en cours de développement ou mis en service



Le parc du lieu-dit de la Mailleraie à Faurilles (24)

Mis en service le 8 mars 2024, d'une puissance de 250 kWc, le 1er parc solaire au sol développé par Enercoop Nouvelle-Aquitaine produira près de 270 MWh par an, soit l'équivalent de 150 % des consommations électriques de la commune et de ses habitant.es (consommation 2021).

2 parcs photovoltaïques à Saint Aubin et Castillonnès (47)

D'une superficie d'environ 0.5 hectare chacun, ces deux parcs auront une puissance installée de 300 kWc chacun. Les services de l'État ont autorisé ces projets à l'été 2023. **Les travaux vont démarrer à la fin du 2ème semestre 2024 pour une mise en service début 2025.**



Le parc de Candate Energie à Saint-Paul-lès-Dax (40)

La ville de Saint-Paul-lès-Dax, EnRciT et Enercoop Nouvelle-Aquitaine co-développent une centrale solaire de 5 MWc sur l'ancienne décharge de la commune. Porté par un groupe de citoyens et citoyennes, ce serait la 1ère centrale photovoltaïque 100 % publique et citoyenne de grande ampleur en Nouvelle-Aquitaine. Le permis de construire est en cours d'instruction. Sa mise en service est prévue en 2025.

La grappe solaire de l'agglomération de Saintes (17)

La communauté d'agglomération de Saintes et Enercoop Nouvelle-Aquitaine ont créé **Energie Solaire Saintes Agglo, une société de projet chargée de développer une grappe solaire sur des petits sites dégradés pour répondre à la faible autonomie énergétique du territoire.** 4 sites sont en cours de développement pour des puissances installées de 300 kWc à 1 Mwc par centrale.



Focus sur quelques projets en cours de développement ou mis en service

Le parc photovoltaïque de Marans (17)



Enercoop Nouvelle-Aquitaine et la COOPEC (coopérative de production d'énergie citoyenne d'Aunis Atlantique) **ont été retenus par la communauté de communes d'Aunis Atlantique pour installer un parc photovoltaïque sur un terrain dégradé sur la commune de Marans.** Cette ancienne carrière de bris (argile) d'une superficie de 5 hectares devrait laisser la place à un parc solaire d'une puissance installée de 4, 86 MWc permettant de produire l'équivalent de la consommation annuelle de près de 5100 personnes. Les études d'impact sont en cours. Les travaux démarreront en 2028.

Le parc photovoltaïque du lieu-dit Moulin de la Brie à Andilly-les-Marais (17)

C'est sur une ancienne carrière en partie recomblée, utilisée comme déchetterie que Enercoop Nouvelle-Aquitaine et la COOPEC (coopérative de production d'énergie citoyenne d'Aunis Atlantique) **vont développer un parc au sol d'une puissance installée de 1MWc** et couvrir ainsi les besoins de 1050 personnes (hors chauffage et eau chaude sanitaire). Les études et demandes d'autorisation sont en cours. La mise en service est prévue en 2025.



Une grappe solaire en développement avec la SEM EnR64

Enercoop Nouvelle-Aquitaine a signé une convention de partenariat avec la société d'économie mixte Energies Renouvelables en Pyrénées-Atlantiques pour développer ensemble une grappe solaire de petits parcs sur des terrains dégradés. 6 parcs de puissances comprises entre 300 kWc et 1MWc sont en cours d'étude dans le Béarn. Les premiers parcs devraient voir le jour en 2025.

UNE COOPÉRATIVE QUI DONNE LE POUVOIR D'AGIR AUX CITOYENS ET CITOYENNES

Enercoop Nouvelle-Aquitaine est une **SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)** et est reconnue **Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)** par l'État.

Ce modèle place l'individu et non le capital, au coeur du projet.

La coopérative s'appuie sur 3 principes



Une gestion démocratique

Chaque sociétaire a le même poids dans les prises de décision et peut s'impliquer dans la gouvernance de la coopérative en Assemblée Générale, au travers de groupes de travail ou encore au sein du Conseil d'administration



Une lucrativité limitée et un caractère non-spéculatif

Ce principe place l'intérêt collectif au-dessus de l'intérêt particulier. Chaque année, ce sont les sociétaires qui valident le réinvestissement des bénéfices générés dans les projets et activités de la coopérative



Des sociétaires de tous horizons représentés dans 6 collèges

Salarié.es, producteur.rices néo-aquitains, particuliers et professionnels clients ou non clients, collectivités locales et partenaires peuvent devenir sociétaires. Chaque collège est représenté au conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration représentant les 6 collèges

<p>PRODUCTEUR-RICE-S</p>  <p>I-ENER IBAN LACOSTE I-ENER</p>	<p>COLLECTIVITÉS</p>  <p>PIERRE OUALLET Ville de Bègles</p>	<p>PARTENAIRES</p>  <p>SUPERCOOP</p>
<p>PORTEUR-SE-S</p>  <p>GRÉGOIRE PRUDHON</p>  <p>KARINE OUDOT Présidente</p>  <p>CLÉMENT TRUMEAU</p>  <p>GUILLAUME GIRARD SCIC PCER</p>	<p>SALARIÉ-E-S</p>  <p>MORGANE BENARD</p>  <p>CHARLES LUCAZEAU</p>  <p>SANDRINE LARROUY CASTERA</p>	<p>CONSOMMATEUR-RICE-S</p>  <p>PHILIPPE SENTENAC</p>  <p>JULIEN MENAUT</p>

Donner aux citoyens et citoyennes le pouvoir d'agir sur leur énergie et leur territoire, c'est l'un des principes fondateurs du réseau Enercoop.

De la production à la consommation, de multiples moyens s'offrent aux citoyen.nes pour reprendre la main sur leur énergie : choix d'un fournisseur coopératif 100% renouvelable, accompagnement dans la maîtrise de ses consommations, autoconsommation individuelle, autoconsommation collective, participation à l'émergence de projet de production d'électricité.

Et dans une logique d'éducation populaire, la coopérative développe de nombreux formats innovants pour informer et sensibiliser ses sociétaires, ses clients et clientes et le grand public aux enjeux énergétiques et leur permettre de passer à l'action :

- webinaires,
- réseau social coopératif, le Village,
- rencontres,
- groupes de travail thématiques (gouvernance, éthique, production...)
- groupes locaux

Dans le cadre de ses 10 ans, la coopérative organise une assemblée générale XXL sur 2 jours les 22 et 23 juin à La Rochelle avec des visites de sites de production d'électricité (en service ou en projet).

D'ici avril 2025, elle organisera également une rencontre par département pour échanger sur les coopérations territoriales pour une transition énergétique et citoyenne.

Donner le pouvoir d'agir c'est aussi permettre de participer au financement d'actions concrètes et utiles pour les territoires et les habitant.es.

Enercoop Nouvelle-Aquitaine ouvre son capital social aux citoyens et citoyennes et aux collectivités territoriales

Afin de mener à bien son projet d'accélération de la transition énergétique citoyenne sur le territoire, la coopérative ambitionne de faire sortir de terre, avec ses partenaires, **21 projets d'ici 2029 pour une puissance installée de 22 MWc, ce qui équivaut à la consommation électrique de 22 500 personnes.**

Ces projets (co) développés par la coopérative et ses partenaires (collectivités et collectifs citoyens) représenteront, sur les 5 années à venir, **un besoin en financement de 22 millions d'euros dont environ 2 millions d'euros en fonds propres.**

C'est pourquoi la coopérative a lancé, en novembre 2023, une levée de fonds en parts sociales, avec pour objectif de lever auprès des citoyen.nes et des collectivités territoriales ces 2 millions d'euros (400 000 €/an environ).

En prenant une ou plusieurs parts sociales, les particuliers, professionnels, les collectivités, client.es ou non, contribuent à l'émergence de projets de production d'électricité 100 % renouvelable, locale et citoyenne en Nouvelle-Aquitaine.

Devenir sociétaire et prendre une ou plusieurs parts sociales, c'est donner du sens à son épargne et contribuer au financement de la transition énergétique.

Toutes les informations relatives à cette levée de fonds sont accessibles sur :

<http://ener.coop/souscription23-enaqui>

LES PARTENAIRES D'ENERCOOP NOUVELLE-AQUITAINE

Nos partenaires (co)producteurs et collectifs citoyens



FabriKwatt



TRANSITION ÉNERGETIQUE



Avec le soutien de :



Nos partenaires collectivités



Faurilles



Nos partenaires de l'écosystème ESS



*liste non exhaustive